



PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFECTURE DE PARIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

LIGNE ROUGE – 15 SUD DU RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS

(1^{er} tronçon)

Du 7 octobre au 18 novembre 2013 inclus

En exécution de l'arrêté préfectoral du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, en date du 1^{er} août 2013, et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique relative au projet de réalisation d'un premier tronçon reliant les gares de Pont-de-Sèvres à Noisy-Champs (ligne rouge – 15 sud) dans le cadre du schéma d'ensemble du réseau de transport public du Grand Paris. Cette enquête publique est préalable à l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique du projet qui sera prise par décret en Conseil d'Etat, cette Déclaration d'Utilité Publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme.

- L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concerne 23 communes :

Hauts-de-Seine : Bagneux, Boulogne-Billancourt, Châtillon, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Montrouge, Sèvres, Vanves ;

Val-de-Marne : Alfortville, Arcueil, Bry-sur-Marne, Cachan, Champigny-sur-Marne, Créteil, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Saint-Maur-des-Fossés, Villejuif, Villiers-sur-Marne et Vitry-sur-Seine ;

Seine-Saint-Denis : Noisy-le-Grand ;

Seine-et-Marne : Champs-sur-Marne ;

- L'enquête publique portant sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme concerne 19 communes :

Hauts-de-Seine : Bagneux, Boulogne-Billancourt, Châtillon, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Malakoff, Sèvres, Vanves ;

Val-de-Marne : Alfortville, Cachan, Champigny-sur-Marne, Créteil, Maisons-Alfort, Saint-Maur-des-Fossés, Villejuif, Villiers-sur-Marne et Vitry-sur-Seine ;

Seine-et-Marne : Champs-sur-Marne ;

Seine-Saint-Denis : Noisy-le-Grand.

Le dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme et les registres seront déposés dans les lieux d'enquête pendant **43 jours consécutifs, du 7 octobre au 18 novembre 2013 inclus**.

Pendant cette période, le public pourra prendre connaissance de ces dossiers dans les mairies et préfectures aux jours et heures d'ouverture habituels au public, et consigner ses observations sur les registres.

Alfortville	Pavillon de la rénovation urbaine - 20 rue de Rome
Arcueil	Hôtel de ville - 10 avenue Paul Doumer
Bagneux	Direction de l'aménagement urbain - Bâtiment Garlande - 30 avenue Garlande
Boulogne-Billancourt	Hôtel de ville - 26 avenue André-Morizet
Bry-sur-Marne	Hôtel de ville - 1 grande rue Charles de Gaulle
Cachan	Direction du développement urbain, Annexe de la Mairie de Cachan - 3 rue Camille Desmoulins
Champigny-sur-Marne	Hôtel de ville - 14 rue Louis Talamoni
Champs-sur-Marne	Hôtel de ville - Mail Jean Ferrat
Châtillon	Service urbanisme et patrimoine - 2 bis place de l'Eglise
Clamart	Centre administratif - Service de l'urbanisme - 1-3 avenue Jean Jaurès
Créteil	Hôtel de ville - 1 place Salvador Allende
Issy-les-Moulineaux	Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47 rue du Général Leclerc
Joinville-le-Pont	Hôtel de ville - 23 rue de Paris
Maisons-Alfort	Hôtel de ville - 118 avenue du Général de Gaulle
Malakoff	Hôtel de ville - Direction des services techniques - 1 Place du 11 novembre
Montrouge	Centre administratif - Service de l'urbanisme - 4 rue Edmond Champeaud

Noisy-le-Grand	Hôtel de ville - Direction de l'urbanisme et de l'aménagement - Place de la Libération
Saint-Maur-des-Fossés	Hôtel de ville - Place Charles de Gaulle
Sèvres	Hôtel de ville - 54 Grande Rue
Vanves	Centre administratif - 33 rue Antoine Fratacci
Villejuif	Hôtel de ville - Service de l'urbanisme - Esplanade Pierre-Yves Cosnier
Villiers-sur-Marne	Centre municipal administratif et technique - 10 chemin des Ponceaux
Vitry-sur-Seine	Hôtel de ville - Direction voirie et environnement - 2 avenue Youri Gagarine
Préfecture de Paris et d'Ile-de-France	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement / Unité territoriale de Paris / Service utilité publique et équilibres territoriaux - 5 rue Leblanc - Paris 15 ^{ème}
Préfecture de Seine-Saint-Denis	Direction du développement local et des collectivités locales / Bureau de l'urbanisme et des affaires foncières - Bâtiment André Malraux - 9 esplanade Jean Moulin - Bobigny
Préfecture du Val-de-Marne	Direction des collectivités territoriales / Bureau de contrôle des actes d'urbanisme et des procédures d'utilité publique - 21-29 avenue du Général de Gaulle - Créteil
Préfecture de Seine-et-Marne	Direction de la coordination des services de l'Etat / Pôle de pilotage des procédures d'utilité publique - Bâtiment B - 12 rue des Saints Pères - Melun
Préfecture des Hauts-de-Seine	Direction de la réglementation et de l'environnement / Bureau des élections et des libertés publiques / Section enquêtes publiques et affaires foncières - 167 avenue Joliot Curie - Nanterre

En outre, trois réunions publiques seront organisées dans les lieux, aux dates et horaires indiqués dans le tableau suivant :

Montrouge	Salle du Beffroi	2 place Emile Cresp	Le mardi 15 octobre 2013	20h30
Créteil	Université Paris Est Créteil Val-de-Marne - site Boule - amphithéâtre C	5 rue André Boule	Le mercredi 6 novembre 2013	20h30
Noisy-le-Grand	Espace Michel Simon	36 rue de la République	Le jeudi 14 novembre 2013	20h30

Le dossier d'enquête comporte notamment, une étude d'impact ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. Cet avis est annexé au dossier d'enquête.

Le siège de l'enquête est fixé en préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris – direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement – unité territoriale de Paris – service utilité publique et équilibres territoriaux – pôle urbanisme d'utilité publique situé 5 rue Leblanc 75015 Paris. Des observations pourront être adressées par écrit au Président de la commission d'enquête, au siège du lieu d'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, à l'adresse suivante :

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/enquetepubliquelignero15sud>

Une commission d'enquête conduira l'enquête publique ; elle est composée comme suit :

Président : Monsieur Jean-Pierre CHAULET, Général de gendarmerie (E.R.) - **Membres titulaires :** Monsieur Jean CULDAUT, Architecte urbaniste DPLG ; Monsieur Claude POUHEY, Ingénieur général des Télécoms (E.R.) ; Madame Nicole SOLLILY, Cadre supérieur à la Poste (E.R.) ; Monsieur Bernard SCHAEFER, Directeur d'études en urbanisme et aménagement du territoire (E.R.) ; Madame Valérie BERNARD, Ingénieur Conseil ; Monsieur Jean-Claude LASAYGUES, Ingénieur au ministère de l'Équipement (E.R.). En cas d'empêchement de Monsieur Jean-Pierre CHAULET, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur Jean CULDAUT, membre titulaire de la commission - **Membres suppléants :** Madame Maryse LEMMET, Cadre dirigeant EDF (E.R.) ; Monsieur André GOUTAL, Commissaire divisionnaire de police (E.R.).

Durant toute la durée de l'enquête publique, soit du 7 octobre 2013 au 18 novembre 2013 inclus, des permanences seront organisées dans les mairies, aux dates et heures indiquées ci-dessous. Un membre de la commission d'enquête recevra en personne le public qui pourra émettre des observations, par écrit ou par oral, sur le dossier d'enquête.

Alfortville	Mardi 8 octobre de 14h à 17h, samedi 26 octobre de 9h à 12h, mardi 12 novembre de 9h à 12h
Arcueil	Mardi 8 octobre de 9h à 12h, samedi 26 octobre de 9h à 12h, jeudi 14 novembre de 16h à 19h
Bagneux	Lundi 7 octobre de 9h à 12h, mardi 22 octobre de 16h à 19h, vendredi 15 novembre de 9h à 12h
Boulogne-Billancourt	Lundi 7 octobre de 14h30 à 17h30, vendredi 18 octobre de 9h30 à 12h30, samedi 9 novembre de 8h45 à 11h45
Bry-sur-Marne	Lundi 7 octobre de 14h à 17h, mardi 5 novembre de 9h à 12h, samedi 16 novembre de 9h à 12h
Cachan	Mardi 8 octobre de 16h à 19h, jeudi 24 octobre de 16h à 19h, samedi 16 novembre de 9h à 12h
Champigny-sur-Marne	Mercredi 9 octobre de 14h à 17h, mardi 29 octobre de 8h30 à 11h30, samedi 9 novembre de 8h30 à 11h30
Champs-sur-Marne	Lundi 7 octobre de 9h à 12h, samedi 9 novembre de 9h à 12h, vendredi 15 novembre de 14h à 17h
Châtillon	Jeudi 10 octobre de 15h à 18h, mercredi 30 octobre de 15h à 18h, samedi 16 novembre de 9h à 12h
Clamart	Jeudi 10 octobre de 9h à 12h, samedi 19 octobre de 9h à 12h, jeudi 7 novembre de 14h à 17h
Créteil	Jeudi 10 octobre de 14h à 17h, jeudi 7 novembre de 14h à 17h, samedi 16 novembre de 9h30 à 11h30
Issy-les-Moulineaux	Jeudi 10 octobre de 16h à 19h, vendredi 8 novembre de 9h30 à 12h30, samedi 16 novembre de 9h à 12h

Joinville-le-Pont	Jeudi 10 octobre de 9h à 12h, samedi 19 octobre de 9h à 12h, jeudi 14 novembre de 14h à 17h
Maisons-Alfort	Mardi 8 octobre de 9h à 12h, mercredi 23 octobre de 14h à 17h, samedi 16 novembre de 9h à 12h
Malakoff	Samedi 12 octobre de 9h à 12h, lundi 28 octobre de 15h à 18h, jeudi 14 novembre de 14h à 17h
Montrouge	Mercredi 9 octobre de 14h à 17h, samedi 26 octobre de 9h à 12h, lundi 18 novembre de 14h à 17h
Noisy-le-Grand	Samedi 12 octobre de 9h à 12h, mardi 5 novembre 14h à 17h, vendredi 15 novembre de 9h à 12h
Saint-Maur-des-Fossés	Mercredi 9 octobre de 9h à 12h, samedi 26 octobre de 9h à 12h, lundi 18 novembre de 14h à 17h
Sèvres	Lundi 7 octobre de 9h30 à 12h30, samedi 12 octobre de 9h à 12h, mardi 5 novembre de 14h30 à 17h30
Vanves	Lundi 14 octobre de 15h à 18h, vendredi 25 octobre de 15h à 18h, samedi 9 novembre de 9h à 12h
Villejuif	Lundi 7 octobre de 15h à 18h, samedi 19 octobre de 9h à 12h, vendredi 15 novembre de 15h à 18h
Villiers-sur-Marne	Mardi 8 octobre de 9h à 12h, samedi 19 octobre de 8h45 à 11h45, jeudi 14 novembre de 14h à 17h
Vitry-sur-Seine	Samedi 12 octobre de 9h à 12h, mercredi 23 octobre de 9h à 12h, mardi 12 novembre de 15h à 18h

La commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et consignera dans un document séparé ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet. Le président de la commission d'enquête transmettra le dossier de l'enquête et les registres accompagnés du rapport et des conclusions motivées au préfet de la région d'Ile-de-France et au président du tribunal administratif de Paris, dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance, en préfecture de Paris et d'Ile-de-France, en préfecture de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne, des Hauts-de-Seine et dans les mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête, du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête. De même, ces documents seront consultables sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris www.ile-de-france.gouv.fr

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Société du Grand Paris (SGP). Pendant la durée de l'enquête publique, les demandes d'information pourront être adressées à : Odile CHAMUSSY, Directrice de la communication ou Pénélope PICQUET, Responsable du droit de l'urbanisme, de l'exploitation et de l'environnement – Société du Grand Paris – Immeuble « Le Cézanne » - 30 avenue des Fruitières – 93200 Saint-Denis.

